



Montreuil, le 24 Août 2010

**Monsieur PEPY**  
Président de la SNCF  
34 Rue du Commandant Mouchotte  
75699 PARIS Cedex 14

Monsieur Le Président,

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants. Le nombre d'incidents et accidents engageant la sécurité survenus sur le RFN (Réseau Ferré National) dans la période estivale nous apparaît très préoccupant. En effet, au-delà de quelques événements très médiatisés, nous avons pu relever à partir des éléments dont nous avons eu connaissance, une forte proportion de faits relevant directement de la production ferroviaire.

Dans la période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 22 août 2010, selon la terminologie utilisée par la Direction des Circulations Ferroviaires, nous avons eu connaissance de 387 « incidents ou faits en rapport avec la sécurité » et « événements significatifs sur le RFN » dont 218 relevant de causes internes, imputables au système ferroviaire.

Parmi ceux-ci, on dénombre 42 déraillements, 10 talonnages d'aiguilles, 14 franchissements de signaux d'arrêt, 12 dérangements de passage à niveau (hors bris de barrières), 30 incidents caténares, 44 dérangements d'installations de sécurité et 67 incidents divers tels qu'avaries de matériel, non respect des règles de sécurité, avaries à la voie, restitutions tardives de travaux...)

Ces quelques éléments chiffrés, dont vous avez certainement eu connaissance, ne sont pas cités pour dramatiser le niveau de sécurité ferroviaire en France ou chercher à pointer la responsabilité d'une entreprise plutôt qu'une autre, mais pour tirer le signal d'alarme sur les conséquences catastrophiques que pourrait avoir une telle dérive.

D'autant plus que ce nombre important d'incidents engageant la sécurité intervient alors que le nombre de kilomètres/trains parcouru sur le réseau est à son niveau le plus faible, particulièrement pour les trains de fret principalement générateurs d'incidents.

Selon les dernières statistiques fiables en notre possession, soit le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, les kilomètres parcourus par les trains de fret passent de 17,07 millions en 2009 à 15,76 millions en 2010, soit une baisse de 7,67 %. Sur les 10 dernières années la baisse est de 21,76 millions soit - 61,26 %.

Malgré une progression de 900 000 kilomètres parcourus par les trains de voyageurs au 1<sup>er</sup> trimestre 2010, l'ensemble des trains a parcouru 415 000 kilomètres de moins qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

Le ratio des accidents et incidents par rapport au nombre de kilomètres parcourus, qui était stabilisé légèrement en dessous de 8 incidents pour 100 000 km depuis 2003, est passé à 8,73 en 2009 et à 10,51 au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. C'est là vous en conviendrez une situation sérieuse. A la CGT, nous refusons la politique du « risque calculé » et nous bannissons les formules entendues après certains événements touchant à la sécurité, du style « on a frôlé la catastrophe » !!.

C'est pourquoi, nous pensons que cet état des lieux (moins de circulation et plus d'incidents) doit entraîner des mesures urgentes afin d'une part de redynamiser le trafic ferroviaire et d'autre part de prévenir un accident grave dont les conséquences pourraient malheureusement être dramatiques pour la société.

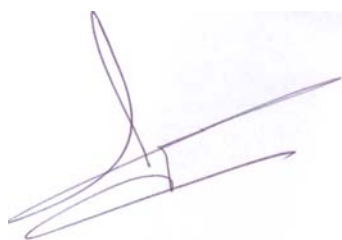
Sans tirer de conclusions hâtives et définitives, la situation susvisée nous renforce dans l'idée qu'il y a bien un lien de causalité entre les politiques dogmatiques de libéralisation, les transformations et autres restructurations lourdes menées à la hussarde, les massives suppressions d'emplois et la fragilisation du système ferroviaire que nous dénonçons.

Notre analyse de l'évolution du système ferroviaire français en termes de gestion de la sécurité segmentée entre le GID (Gestionnaire Infrastructures Délégué) et les différents services des entreprises ferroviaires, d'évolution de la maintenance des matériels et de l'infrastructure, d'évolution des moyens humains, matériels, infrastructures,... nous laisse donc à penser que la sécurité et le niveau de trafic ne sont plus aux yeux de certains une priorité.

Pour la fédération CGT des cheminots, la sécurité de l'exploitation ferroviaire est une impérieuse priorité. Si la sécurité a un coût, en contre partie elle n'a pas de prix et elle ne peut donc être soumise aux aléas du marché.

Nous demandons qu'une réunion réunissant les organisations syndicales représentatives avec tous les acteurs impliqués dans la sécurité du système ferroviaire soit organisée dans les meilleurs délais sous l'égide du ministère de tutelle afin d'examiner la situation et de décider de mesures correctives.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.



Alain PROUVENQ  
Secrétaire Fédéral  
Responsable du pôle économique



Didier LE RESTE  
Secrétaire Général

Autres destinataires :

- ▶ **Monsieur DUMESNIL**, Président de Réseau Ferré de France
- ▶ **Monsieur AYMERIC**, Directeur Général d'EPSF